



République du Niger
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement



Financé par l'Union Européenne



Partenariat National de l'Eau (PNE) Niger

Mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau de
l'Afrique de l'Ouest

Eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger « Projet Mékrou Phase 2 – NIGER »
Secrétariat Permanent du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/PANGIRE NIGER)

Rapport d'études

Capitalisation du Projet Mékrou-2 Niger

Parcours – Acquis d'expérience – Perspectives

Version Finale



--- Juillet 2023 ---

Sommaire	2
Avertissement	3
Avant-propos	4
Sigles & Acronymes	5
Introduction	6
A. Présentation du Projet Mékrou-2 Niger	7
B. Cadrage méthodologique de l'exercice de capitalisation	11
B.1 - Mandat et tâches du Consultant	11
B.2 - Cadrage méthodologique de l'exercice participatif de capitalisation	11
B.3 - Rétrospective et investigation sur le parcours et les réalisations du projet	13
B.4 - Processus global de production des supports de capitalisation	14
Chapitre I : Parcours du Projet Mékrou-2 Niger	15
1.1 Principales réalisations du projet	15
1.2 Temps forts du Projet	17
1.3 Difficultés clés rencontrées dans la mise en œuvre du projet	18
Chapitre II : Trois acquis d'expériences clés du Projet Mékrou-2 Niger	19
2.1 Expérience 1 – Elaboration, adoption du SAGE et mise en œuvre d'actions prioritaires pilotes dans le sous bassin de la Mékrou au Niger : une expérience réussie de mise en œuvre de la GIRE dans un sous bassin	20
2.2 Expérience 2 – Extension d'un poste d'eau à Guémé/Kirtachi : l'expérience d'une imprévision qui hypothèque l'exploitation de l'ouvrage	21
2.3 Expérience 3 – Réhabilitation, extension et mise en exploitation d'un PEA à Béлиндé/Falmey : une expérience réussie d'extension d'ouvrage d'alimentation en eau à multiples usages au niveau local	22
Chapitre III : Bilan stratégique du Projet Mékrou-2 Niger et perspectives	23
3.1 Problèmes clés résolus par le projet	23
3.2 Leçons clés apprises de la mise en œuvre du projet	24
3.3 Eléments de répliquabilité	24
Conclusion & recommandations de dissémination	28
Annexes	30
A-I : Agenda de l'atelier de capitalisation	30
A-II : Listes de participants à l'exercice de capitalisation	31

Index des graphiques

<i>Graphique 1 : Zone d'intervention du Projet Mékrou phase 2- Niger</i>	7
<i>Graphique 2 : Objectifs et Résultats attendus du Projet Mékrou Phase 2 – NIGER</i>	8
<i>Graphique 3 : Gouvernance, Gestion et Interventions du Projet Mékrou Phase 2 – NIGER</i>	9
<i>Graphique 4 : Composantes et activités principales du Projet Mékrou Phase 2 – NIGER</i>	9
<i>Graphique 5 : Etapes clés de la mission du Consultant chargé de la capitalisation et livrables attendus</i>	10
<i>Graphique 6 : Cycle de production du Rapport de Capitalisation et des extraits communicationnels du Projet</i>	12
<i>Graphique 7 : Activités réalisées par rapport aux prévisions</i>	13

Avertissement

Ce document est réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Avant-propos

Le présent document est le résultat d'un processus de capitalisation de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger. Il intègre l'analyse des documents disponibles et pertinents du projet ainsi que des données issues d'un atelier participatif et des entretiens d'identification d'éléments de capitalisation avec certaines parties prenantes clés du projet.

Il s'agit de l'un des trois livrables de la mission intitulée *“Production d'un rapport de capitalisation et la réalisation d'un film et d'une brochure de capitalisation des principaux acquis du Projet Mékrou phase 2 Niger”*.

Sigles & Acronymes

Sigles	Définition
ABN	Autorité du Bassin du Niger
AEP	Alimentation en Eau Potable
AUE	Association des Usagers de l'Eau
CCR/JRC	Centre Commun de la Recherche/Joint Research Center
CE	Conseil de l'Eau
CFTEA	Centre de Formation aux Techniques de l'Eau et de l'Assainissement
CGE	Commission de Gestion de l'Eau
CLE	Comité de Gestion de l'Eau au niveau Local
CNEA	Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
CP	Comité de Pilotage
CR	Commune Rurale
CRA	Chambre Régionale de l'Agriculture
CREA	Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DUE	Délégation de l'Union Européenne
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP-AO	Global Water Partnership en Afrique de l'Ouest/Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
INRAN	Institut National de Recherches Agronomiques du Niger
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PANGIRE	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PCR	Président du Conseil Régional
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEA	Poste d'Eau Autonome
PMH	Poste d'eau à Motricité Humaine
PNE-Niger	Partenariat National de l'Eau du Niger
PPM	Plan de Passation des Marchés
PPP	Parties Prenantes du Projet
PRAG	Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SE GWP-AO	Secrétariat Exécutif du GWP-AO
SP/PANGIRE	Secrétariat Permanent du PANGIRE
STD	Service Techniques Départementaux
UE	Union Européenne
UGE	Unité de Gestion de l'Eau
UGP	Unité de Gestion du Projet

Introduction

La portion nigérienne du sous-bassin transfrontalier de la Mékrou y compris sa zone d'influence est constituée de territoires des communes rurales de Tamou (abritant le parc W Niger), de Falmey et de Kirtachi.

L'état des lieux de la gestion des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou a révélé des problèmes majeurs comme : (i) le déficit de gouvernance des ressources en eau dans le sous bassin ; (ii) la faible connaissance des ressources en eau ; (iii) le faible niveau de mobilisation et de valorisation des ressources en eau ; (iv) la pollution des ressources en eau ; (v) les inondations et la sécheresse ; (vi) l'érosion des sols et comblement des plans d'eau ; (vii) les risques sanitaires et les conflits liés à la gestion et aux usages de l'eau.

Aussi, le Gouvernement du Niger a sollicité l'Union Européenne à travers sa Délégation à Niamey qui a accepté de financer le Projet « Eau pour la croissance et la lutte contre la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger » sous la coordination technique du Partenariat Mondiale de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et du Partenariat National de l'Eau du Niger (PNE). Le GWP-AO a signé avec la Délégation de l'Union Européenne (DUE) à Niamey en décembre 2019 le contrat de subvention N °ENV/2019/410-452 d'un montant de 999 986 Euros pour la mise en œuvre du projet.

Le projet Mékrou Phase 2 Niger est mis en œuvre par le GWP-AO en collaboration avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Niger (MH/A) et le PNE Niger. Sa zone de mise en œuvre est le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger couvrant les communes de Falmey, Kirtachi et Tamou.

Le Projet a démarré officiellement en janvier 2020 et s'est achevé en juin 2023. Pour plus d'impact, il est apparu nécessaire que le parcours et les actions clés du Projet soient bien connus et documentés, capitalisés et disséminés, de manière à en tirer les enseignements subséquents en termes d'acquis et perspectives.

Le présent document est l'un des livrables de la mission de capitalisation, il est structuré en trois (3) chapitres précédés de la présentation du projet et du cadrage méthodologique de l'exercice. Une conclusion et des recommandations sur la conservation et la dissémination des savoirs ainsi générés clôturent le document.

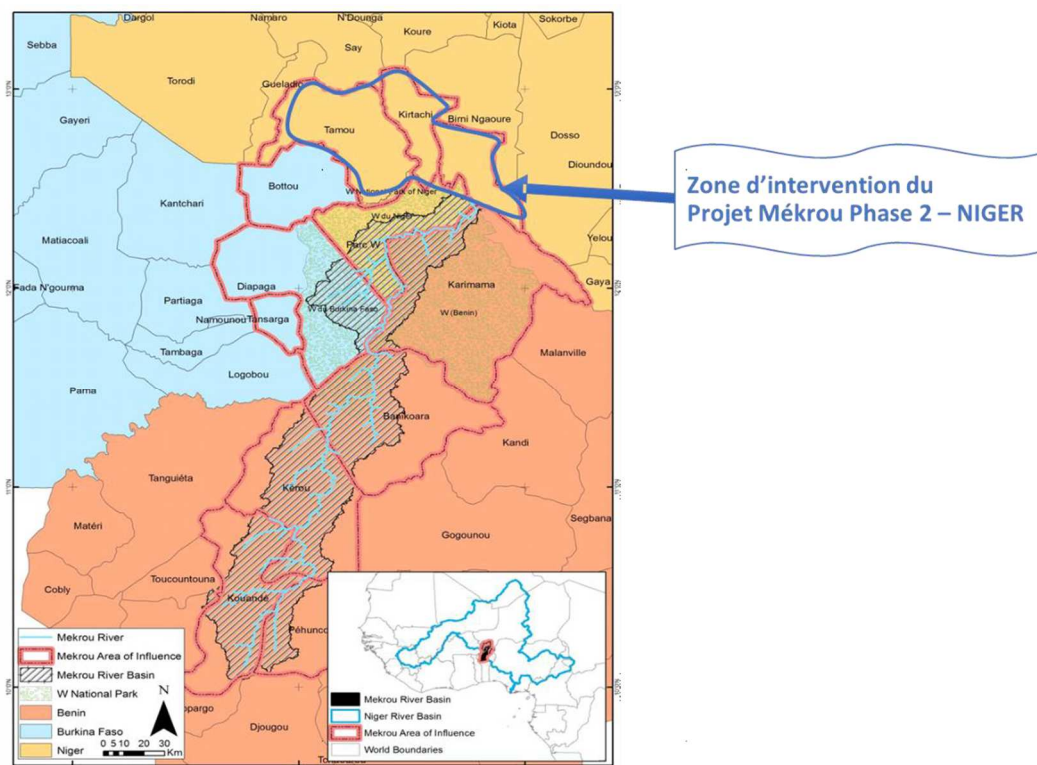
A. Présentation du Projet Mékrou-2 Niger

La Mékrou est un affluent transfrontalier du fleuve Niger qui draine des territoires du Niger, du Bénin et du Burkina Faso. Le sous bassin et sa zone d'influence est constitué des territoires de : cinq (5) communes du Bénin (Banikoara, Karimama, Kérou, Kouandé et Péhunco) ; trois (3) communes du Burkina Faso (Botou, Diapaga et Tansarga) et trois (3) communes du Niger (Falmey en Région de Dosso, Kirtachi et Tamou en Région de Tillabéry). C'est la portion nigérienne du sous bassin – constituée de ces trois (3) communes rurales – qui est objet du Projet Mékrou phase 2 – Niger.

Le Projet Mékrou phase 2 – Niger est un projet pilote, conçu et mis en œuvre pour contribuer à l'opérationnalisation du PANGIRE-Niger 2017-2030 (adopté par décret N°2017-356/PRN/MHA du 9 mai 2017) dans le sous bassin de la Mékrou au Niger. Il est d'un montant total de 999.988 Euros (soit 656 millions de Francs CFA environ) sous forme de subvention (sans contrepartie) entièrement financé par l'Union européenne ; pour une durée de 42 mois (de janv. 2020 à juin 2023).

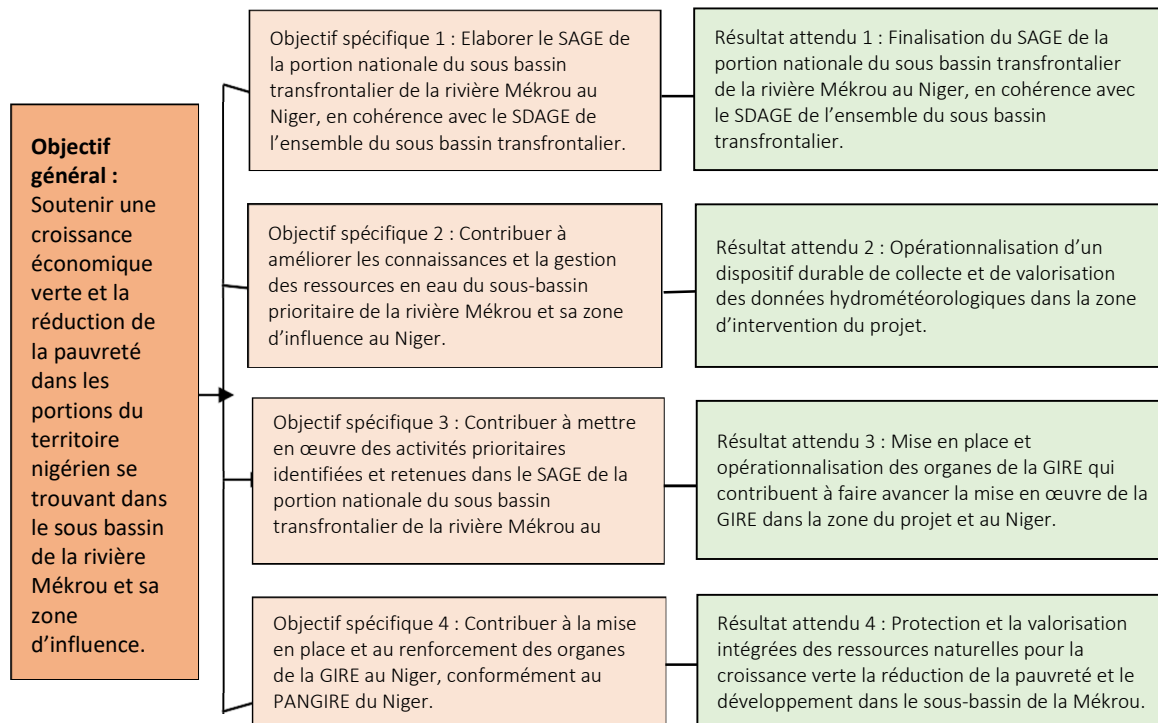
Les bénéficiaires finaux clés du Projet Mékrou Phase 2–Niger sont : (i) le Gouvernement du Niger ; et (ii) les populations de la zone d'intervention du projet estimées à 204.590 habitants (selon le RGPH de 2012).

Graphique 1 : Zone d'intervention du Projet Mékrou phase 2 - Niger



Le Projet Mékrou phase 2 – Niger vise un Objectif Global (OG), quatre Objectifs Spécifiques (OS) et quatre Résultats Attendus (RA). Le schéma ci-après représente l’arborescence des objectifs et résultats attendus du projet.

Graphique 2 : Objectifs et Résultats attendus du Projet Mékrou Phase 2 – NIGER

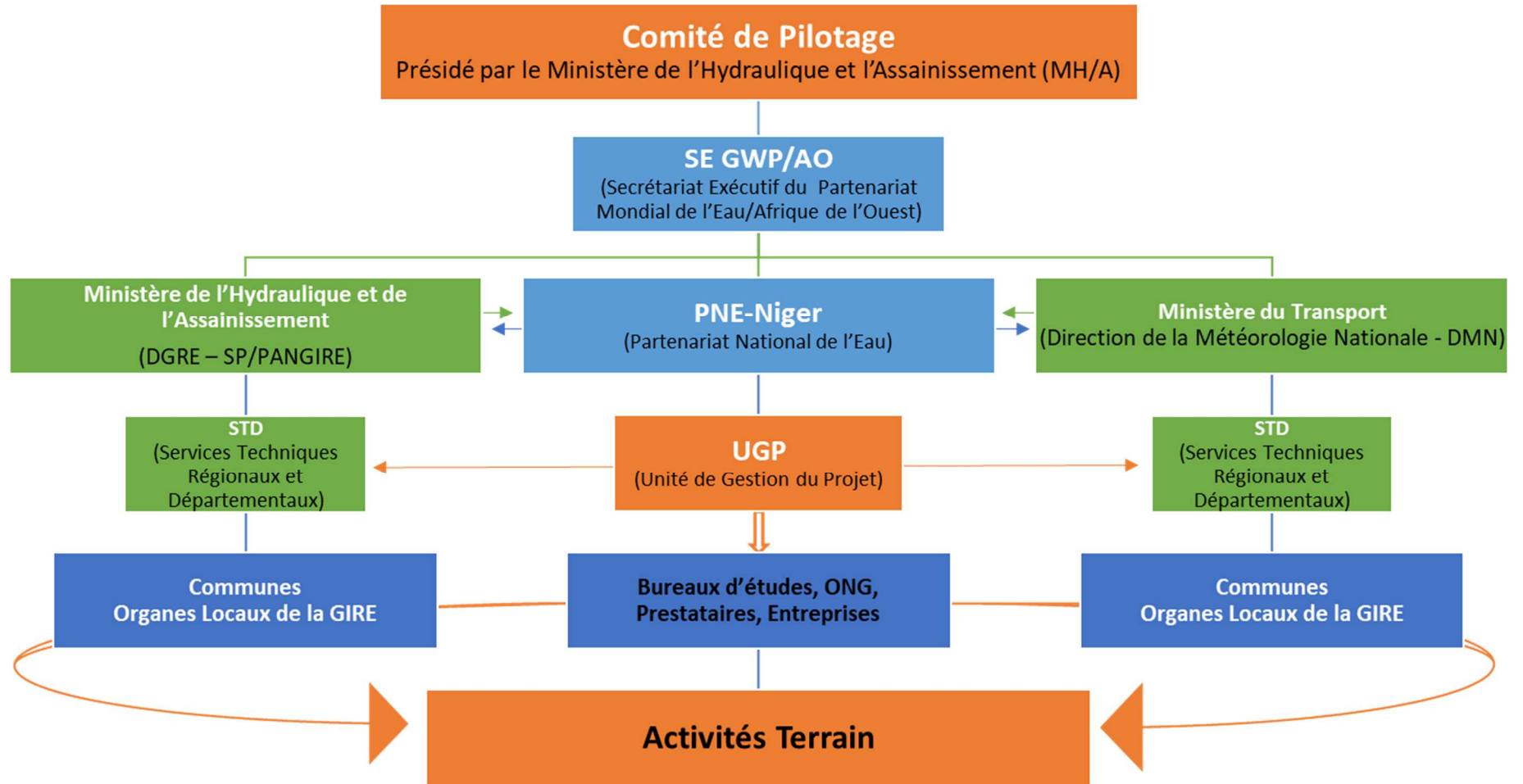


Acteurs de mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2–Niger :

- SP/PANGIRE, DGRE, DMN, DGEF (Direction Générale des Eaux et Forêts) ;
- Communes de Falmey (Dosso) Tamou et Kirtachi (Tillabéry) ;
- AUE des villages, 3 CLE des 3 communes, CREA de Tillabéry et de Dosso, 2 CGE du fleuve Niger-Liptako et de Dallols Adder-Doutchi-Maggia et de l'Agence de l'Eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger ;
- ABN et sa structure focale nationale pour le Niger ;
- Universités et autres structures de recherches ;
- Secteur privé (pour accompagner le processus de la GIRE ainsi que les Organisations de la société civile).

Responsabilités des parties prenantes clés : Le GWP/AO est l'entité de mise en œuvre du projet ; il est responsable fiduciaire et technique devant le bailleur de fonds – l'UE. Le MH/A et le SP/PANGIRE sont partenaires techniques et bénéficiaires du projet. Le projet est mis en œuvre suivant le schéma ci-après.

Graphique 3 : Gouvernance, Gestion et Interventions du Projet Mékrou Phase 2 – NIGER



Le Projet Mékrou phase 2 – Niger est mis en œuvre autour de trois (3) composantes et huit (8) activités principales ci-dessous schématisées.

Graphique 4 : Composantes et activités principales du Projet Mékrou Phase 2 – NIGER

Trois (3) Composantes intégrées	Huit (8) principales Activités
Composante 1 : Planification de la gestion et amélioration de la connaissance des ressources en eau	1.1 Faire la revue des résultats des études sur l'état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la zone d'intervention du projet.
	1.2 Produire la version finale du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger.
	1.3 Acquérir et installer des équipements supplémentaires de collecte de données hydrologiques et météorologiques dans la zone d'intervention du projet.
	1.4 Soutenir la collecte et le traitement les données hydrométéorologiques.
Composante 2 : Appui au renforcement des capacités et à l'animation des organes de la GIRE	2.1 Mettre en place des Organes de GIRE fonctionnels dans la zone du projet et contribuer à l'animation des 2 CREA et de la CNEA pour répondre aux besoins du projet.
	2.2 Soutenir le renforcement des capacités des Organes de la GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d'intervention du projet.
Composante 3 : Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles	3.1 Mettre en œuvre les 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger.
	3.2 Suivre et capitaliser la mise en œuvre des 3 initiatives intégrées du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger, et partager l'information.

C'est autour du parcours de mise en œuvre du projet que cet exercice de capitalisation est conduit pour, notamment, documenter les faits majeurs y afférents et en tirer les enseignements subséquents en termes d'acquis et de perspectives.

B. Cadrage méthodologique de l'exercice de capitalisation

Les aspects méthodologiques concernent (B.1) le mandat et tâches du Consultant, (B.2) le cadrage participatif de l'exercice, (B.3) la rétrospective et l'investigation sur le parcours et les réalisations du projet, (B.4) la schématisation du processus global de production des supports de capitalisation.

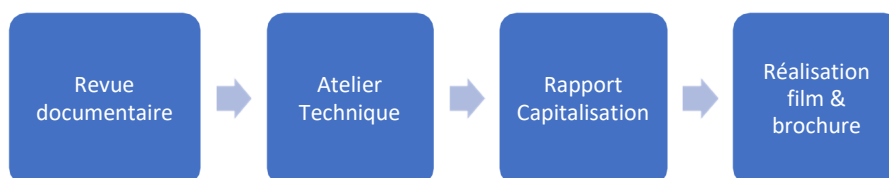
B.1 - Mandat et tâches du Consultant

Le mandat du Consultant est de : *“Documenter les résultats afin de produire un document de capitalisation et réaliser des supports de communication (un film et une brochure) pour faciliter le partage d'informations et d'expériences sur les leçons apprises de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger.”*

Ses tâches clés consistent à :

- faire la revue des documents du projet afin d'en retenir les thèmes de capitalisation, la description du processus, les principales leçons, les messages clés, les principales recommandations, etc. ;
- proposer un plan de travail et la méthodologie pour la capitalisation et l'élaboration des produits de communication ;
- définir la démarche pour le choix des thèmes de capitalisation et l'élaboration des produits de communication ;
- animer un atelier technique pour identifier les thèmes clés de capitalisation, les leçons apprises pour fournir les éléments pour le développement des produits de communication ;
- proposer une stratégie de partage et de diffusion des produits de connaissance ;
- élaborer et soumettre les différents rapports de la mission (rapports provisoire et final, film, fichier imprimable de la brochure).

Graphique 5 : *Etapes clés de la mission du Consultant chargé de la capitalisation et livrables attendus*



De manière détaillée, la mission s'est déroulée ainsi qu'il suit : **(1)** la revue documentaire, qui comprenait aussi un Briefing de démarrage, des entretiens exploratoires et le pré-repérage ; **(2)** la conduite des exercices participatifs de capitalisation qui comprenaient l'animation d'un atelier élargi et une réunion restreinte ; **(3)** l'analyse des données recueillies et la confection du rapport de capitalisation ; **(4)** le Tournage photo & audiovisuel (Kirtachi, Falmey, Dosso, Tillabéry, Niamey), la postproduction du film, la confection de la brochure de capitalisation. La mission est parachevée par la livraison de versions provisoires et finales des livrables.

B.2 - Cadrage méthodologique de l'exercice participatif de capitalisation

L'exercice participatif de capitalisation a été conduit à travers (i) un atelier participatif élargi à certains bénéficiaires et directeurs régionaux de l'hydraulique (sessions A&B), (ii) une session restreinte avec les équipes du SP/PANGIRE, du SE GWP/AO et de l'UGP (session C). Mais préalablement, il a fallu, en cadrage méthodologique, délimiter aux participants le champ, les enjeux et les outils clés de capitalisation, en vue d'opérer un choix.

L'essentiel des données recueillies sont traitées, analysées et reversées dans ce rapport de capitalisation. C'est une dynamique d'apprentissage collectif, focalisée sur les savoir-faire développés

au cours de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger, recensés, analysés, compilés pour un partage et l'exploitation future.

Objectif et résultats clés attendus

Au-delà des activités réalisées et résultats atteints, l'exercice participatif de capitalisation, vise à :

- ▶ identifier et déterminer la relation entre l'approche ou la dynamique mise en place et les résultats obtenus par le Projet MEKROU phase 2 Niger ;
- ▶ identifier les connaissances et les expériences que les PPP (Parties Prenantes du Projet) ont acquises dans la mise en œuvre du projet ;
- ▶ en faire une source de connaissances répliquables à valoriser et disséminer/partager.

Champ et enjeu de la capitalisation

- ▶ La capitalisation n'est pas une évaluation. La capitalisation n'apprécie pas les résultats, elle s'intéresse à la manière dont on y est parvenu. C'est un retour sur expérience (bonnes et mauvaises).
- ▶ La capitalisation est un processus d'acquisition, de collecte, d'organisation et d'analyse de l'information relative à une expérience donnée, en vue d'en tirer des leçons et de les partager en utilisant des supports adaptés. C'est un processus de valorisation des ressources humaines, de gestion des connaissances, d'apprentissage, de partage et de solidarité.
- ▶ L'objet de la capitalisation est de constituer un socle à partir des informations ou connaissances disponibles (dans une organisation ou un projet) afin de les valoriser par leur mise à disposition à l'interne et/ou à l'externe.
- ▶ La capitalisation identifie et déconfiner les connaissances – de manière participative – et optimise leur préservation et leur utilisation/ré utilisation.
- ▶ L'enjeu de la capitalisation, ce sont les connaissances. Et les connaissances sont "un ensemble précis et circonscrit d'informations, capables d'apporter un changement ou d'inspirer des actions plus efficaces dans un contexte élargi pouvant alimenter un nouvel apprentissage et de nouvelles connaissances". Elles proviennent des expériences et leçons tirées de la mise en œuvre d'activités. C'est un travail de fond qui requiert ouverture et humilité.

En somme, la capitalisation permet d'identifier et de partager les innovations, les démarches ainsi que les outils, tout en s'ouvrant à une perspective pour repenser les interventions au travers des expériences. Elle constitue, à cet effet, un procédé qui permet de « Convaincre » par la preuve, et de « Collecter » les résultats de l'expérience en vue de favoriser la réplification (en mieux) des actions.



Choix préalable d'outils clés de capitalisation à utiliser

- ▶ (1) Fiches de capitalisation pour chaque expérience clé identifiée. [Choix opéré]
- ▶ (2) Documentation de changements les plus significatifs (CPS).
- ▶ (3) Cartographie des connaissances entre les PPP et bénéficiaires ? Et utiliser un outil de sélection pour identifier les expériences les plus probantes (fiche d'expérience).
- ▶ (4) Choix de la catégorie de capitalisation (dans quel intérêt est-elle menée) collective ou organisationnelle (au profit du GWP-AO et du MH/A) ; ou transfert et partage de connaissances générées vers l'extérieur (au profit des acteurs intéressés par la GIRE) ? Il s'agit des deux ; et l'enjeu principal retenu de cette capitalisation, c'est de participer à la construction collective de savoirs et savoir-faire sur la GIRE.

B.3 - Rétrospective et investigation sur le parcours et les réalisations du projet

Cette étape de l'exercice correspond aux deux sessions (A & B) avec les PPP réunies en atelier élargi, et la session restreinte (C) avec les équipes du SP/PANGIRE, SE GWP/AO et l'UGP ; dans une approche consistant à soumettre les participants à des interrogations méthodiques et progressives du consultant – modérateur pour tirer des éléments de capitalisation.

Session A - Revue des activités clés du projet (présentation & brainstorming)

La session se déroule sous forme de présentations succinctes de l'équipe projet suivies de discussions en brainstorming sur six (6) interrogations précises, modérées par le Consultant, pour tirer des substances dans une perspective de capitalisation :

- Quelles activités clés réalisées comparées aux prévisions du projet ?
- Quels sont les temps forts de la mise en œuvre du projet ?
- Quels sont les problèmes clés résolus par le projet ?
- Quels sont les problèmes clés rencontrés dans la mise en œuvre du projet ?
- Quelles sont les leçons clés apprises de la mise en œuvre du projet ?

Session B - Prospection d'éléments clés de capitalisation du projet (*dispositif, opérationnalisation, aspects positifs, défis rencontrés et stratégies adoptées pour les surmonter*)

La session B se déroule sous forme de brèves présentations de l'équipe projet suivies de questions et commentaires des participants sur les cinq (5) interrogations ci-après, modérées par le consultant dans l'optique d'identifier des faits et approches capitalisables :

- Quels sont les style et procédures de coordination & leadership du Projet ?
- Quels sont les style et procédures de financement et gestion des ressources du Projet ?
- Quels sont les style et procédures de programmation et d'intervention du Projet ?
- Quels sont les Style et procédures de suivi-évaluation et reporting du Projet ?
- Quels sont les styles et procédures de communication et de partage de l'information du Projet ?

Session C - Questionnement sur les performances & la répliquabilité (*brainstorming au regard des points A et B pour identifier les éléments les plus probants*)

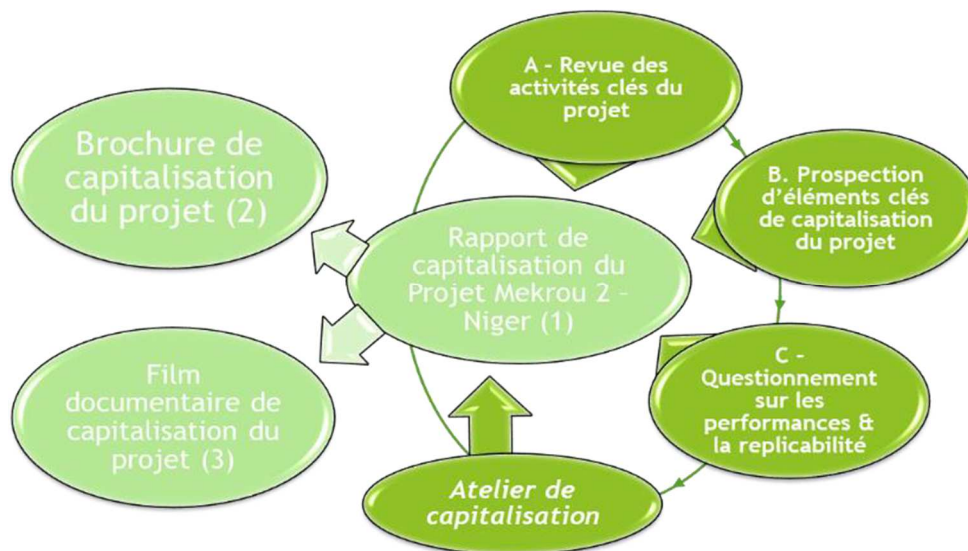
La session C est une sorte de *round up*. Elle porte sur quatre (4) interrogations clés devant permettre de parachever l'exercice participatif de capitalisation et fournir au Consultant les éléments fins et complémentaires pour son analyse et la production du rapport de capitalisation :

- Quelles sont les performances stratégiques du Projet ?
- Quelles sont les performances opérationnelles du Projet ?
- Quels sont les éléments clés de succès du Projet ?
- Quels sont les éléments de répliquabilité générés par le Projet ?

B.4 - Processus global de production des supports de capitalisation

Le schéma ci-après représente le cycle de production du rapport de capitalisation et ses extrants (brochure, film documentaire).

Graphique 6 : Cycle de production du Rapport de Capitalisation et des extrants communicationnels du Projet



Chapitre I : Parcours du Projet Mékrou-2 Niger

Le parcours du Projet Mékrou phase-2 Niger s'apprécie à l'aune de (1.1) les principales réalisations ; (1.2) les temps forts ; (1.3) les difficultés clés rencontrées.

1.1 Principales réalisations du projet

En trois ans de mise en œuvre, le Projet Mékrou phase 2 Niger a mené des activités principales et produit des résultats, en apposition aux prévisions et aux trois composantes du projet. Ces réalisations sont ci-après présentées.

Graphique 7 : Principaux résultats par rapports aux prévisions

Composantes	Activités planifiées	Activités réalisées
Composante 1 : Planification et amélioration des connaissances concernant les ressources en eau	1.1 Faire la revue des résultats des études sur l'état des lieux de la gestion des ressources en eau dans la zone d'intervention du projet.	<ul style="list-style-type: none"> Quatre (4) études réalisées : (1) Diagnostic territorial de gestion des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou. (2) Diagnostic institutionnel et des modes de gestion des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou. (3) Rapport de densification du réseau de suivi des ressources en eau. (4) Rapport sur l'état des ressources en eau dans le sous bassin.
	1.2 Produire la version finale du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger.	<ul style="list-style-type: none"> SAGE du sous-bassin de la Mekrou au Niger finalisé et adopté par Arrêté conjoint des Conseils Régionaux de Dosso et Tillabéry.
	1.3 Acquérir et installer des équipements supplémentaires de collecte de données hydrologiques et météorologiques dans la zone d'intervention du projet.	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition et installation d'équipements de collecte et de gestion des données hydrométéorologiques : 6 pluviomètres, 2 Stations météo, 1 échelle limnométrique, 2 Piézomètres, 4 GPS, 1 station hydrométrique.
	1.4 Soutenir la collecte et le traitement des données hydrométéorologiques.	<ul style="list-style-type: none"> Deux (2) campagnes organisées ; chacune assorties d'un rapport d'exécution.
Composante 2 : Appui au renforcement des capacités et à l'animation des organes de la GIRE	2.1 Mettre en place des Organes de GIRE fonctionnels dans la zone du projet et contribuer à l'animation des 2 CREA et de la CNEA pour répondre aux besoins du Projet.	<ul style="list-style-type: none"> Dix-sept (17) AUE mis en place et renforcés (dont 3 sur initiatives locales). Trois (3) CLE mis en place et renforcés. Un (1) Conseil de l'Agence de l'Eau du sous-bassin mis en place.
	2.2 Soutenir le renforcement des capacités des Organes de la GIRE et des structures intervenant dans la gestion des ressources en eau de la zone d'intervention du Projet.	<ul style="list-style-type: none"> Un (1) plan de renforcement des capacités élaboré. Six (6) formations organisées (Gestion des conflits, GIRE, Aménagement des écosystèmes, Foyers améliorés).
Composante 3 : Protection et valorisation intégrées des ressources naturelles	3.1 Mettre en œuvre les 3 initiatives intégrées de protection et de valorisation des ressources naturelles du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger.	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement intégré des mares de Tondifou et Sounga Béri (Commune de Kirtachi) pour le développement des activités intégrées de maraîchage, de pêche et d'élevage (sur base choix des bénéficiaires). Réhabilitation du périmètre maraîcher de Boumba (Falmey). Réparation, installation et mise en service de deux (2) groupes motopompe pour le périmètre maraîcher de Boumba (Falmey). Acquisition, installation et mise en service des équipements de pompage et de distribution d'eau potable de la mini-AEP multi-village de Bélandé, y compris les travaux annexes de génie civil, d'abreuvement des animaux et d'aménagement d'un site maraîcher. Acquisition, installation et mise en service des équipements d'optimisation du PEA du village de Guémé, y compris les travaux annexes de génie civil, d'abreuvement des animaux et d'aménagement d'un site maraîcher (Kirtachi). Acquisition, installation et mise en service des équipements de pompage et de distribution d'eau potable des PEA des villages de Alambaré et Séno-Konkédji.
	3.2 Suivre et capitaliser la mise en œuvre des 3 initiatives intégrées du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger, et partager l'information.	<ul style="list-style-type: none"> Suivi participatif des travaux sur le terrain à travers des conventions de partenariat avec les collectivités locales et les STD. Suivi de l'équipe de projet sur le terrain. Capitalisation du Projet, assortie d'un film documentaire.

Illustration sommaire des réalisations du Projet Mékrou-2 Niger

*Poste d'Eau Autonome de Sénokonkedji
(Commune de Tamou)*



Protection mares de Sounga Béri et Tondifou (Commune de Kirtachi)



*Station météo de Boumba
(Commune de Falmey)*



*Abreuvoir des animaux alimenté par
Mini AEP de Bélandé
(Commune de Falmey)*



*Prise d'eau station de pompage
périmètre irrigué réhabilité de
Boumba (Commune de Falmey)*

Il ressort que le Projet a atteint un niveau de réalisation plutôt satisfaisant avec les fonds disponibles et prévus ; qui se mesure par : (i) la finalisation du SAGE dans le délai du cycle du projet, malgré les difficultés rencontrées (...) ; (ii) la mise en œuvre pilote du SAGE, malgré les difficultés rencontrées, à travers trois (3) initiatives clés pilotes (1 par commune) dans la Commune de Tamou (villages de Alambaré et Séno Konkédjé), dans la Commune de Falmey (villages de Boumba et Bélindé), dans la commune de Kirtachi (villages de Tondifou, Sounga Bery et Guémé).

Ces actions prioritaires pilotes retenues et réalisées s'inscrivent dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Orientation fondamentale N°3 du PANGIRE à savoir «*Renforcer durablement la résilience des populations du sous bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence, en assurant confortablement la couverture de leurs besoins de base (eau, assainissement, sécurité alimentaire) en 2030*» ; et aussi de la vision déclinée dans le SAGE de la Mékrou qui est de faire du «*sous-bassin de la Mékrou au Niger, un espace commun de développement durable par une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés, pour l'amélioration des conditions de vie et la prospérité des populations à l'horizon 2030* ».

1.2 Temps forts du Projet

Le parcours du Projet Mékrou phase 2 Niger est jalonné de temps forts aussi bien au démarrage que durant la phase de mise en œuvre proprement dite. Certains temps forts sont des moments de satisfaction dans la bonne marche du projet. Tandis que d'autres représentaient des difficultés majeures qu'il a fallu adressées (voir section 1.3).

1.2.1 Au démarrage du projet

- Mise en place d'une convention de partenariat entre le MHA, le PNE-Niger et le GWP-AO pour la mise en œuvre du projet. Le 6 mars 2020.
- Mise en place de l'Unité de Gestion du Projet par le Secrétaire Général du MHA et le SP/PANGIRE en août 2020.
- Première réunion du comité de pilotage du projet en septembre 2020.
- Situation de COVID- 19 et l'insécurité dans la zone du projet qui ont retardé le démarrage de la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain. L'atelier de démarrage prévu pour avril 2020 ne s'est tenu qu'en novembre 2020 et scindé en deux (un par région) : le 11 novembre 2020 pour la Région de Dosso et le 13 Novembre 2020 pour la Région Tillabéry.

1.2.2 Durant la phase de mise en œuvre du projet

- Validation du SAGE et identification des actions prioritaires de protection et de valorisation des ressources en eau dans la zone du projet. Octobre 2021.
- Mise en place des AUE du sous bassin Mékrou-Niger. Novembre 2021.
- Mise en place des Comités Locaux de l'Eau du sous bassin Mékrou-Niger. Novembre 2021.
- Mise en place du Conseil de l'Agence de l'Eau du sous bassin Mékrou-Niger. Mai 2022.
- Mission de "Revue ROM" de l'UE sur le Projet du 27/06/2022 au 05/07/2022.
- Démarrage de la mise en œuvre des actions prioritaires du SAGE. Août 2022.
- Adoption du SAGE par Arrêté conjoint des Conseils Régionaux de Dosso et Tillabéry, le 14 Novembre 2022. [réf. Arrêté N°2022/23/PCR-DO/PCR-TI du 14/11/2022, portant adoption du SAGE du Sous Bassin de la Mékrou au Niger].
- Acquisition et installation des équipements hydrométéorologiques, nonobstant le retard accusé dans le processus et la relance du marché d'acquisition. Décembre 2022.
- Réhabilitation du périmètre rizicole de Boumba (CR Falmey) ; nonobstant le retard de 2 mois dû à la montée des eaux (crue guinéenne). Mai 2023.

1.3 Difficultés clés rencontrées dans la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 Niger ne s'est pas faite sans difficultés ; les plus importantes sont au nombre de six (06) :

1.3.1 Situation de COVID 19 qui a induit le démarrage tardif du projet ; et réduit le délai d'exécution du projet en le raccourcissant de 42 à 30 mois.
1.3.2 L'insécurité dans la zone du projet qui a induit : (a) l'organisation de l'atelier de démarrage en novembre 2020 au lieu d'avril 2020 prévu. Tenue de 2 ateliers régionaux (à Dosso et Tillabéry) au lieu d'un atelier national prévu ; (b) le renoncement à la réalisation de certains travaux répondant aux besoins prioritaires des bénéficiaires de Kotaki et Banguiti dans respectivement la commune rurale de Falmey et celle de Tamou.
1.3.3 Difficulté du consultant mobilisé à fournir des livrables de qualité attendue ; ce qui a engendré presque une année de retard dans la conduite du processus de finalisation du SAGE et dans le démarrage des actions pilotes sur le terrain : (i) rallongement du délai de réalisation de l'étude ; (ii) retard dans l'acquisition et l'installation des équipements hydrométéorologiques ; (iii) retard dans la conduite des campagnes de collecte de données ainsi que la mise en œuvre des actions prioritaires pilotes du SAGE.
1.3.4 Problème de livraison des stations météorologiques répondant aux normes ayant engendré un retard de 11 mois environ dans l'organisation des campagnes de collecte de données météorologiques et hydrométéorologiques.
1.3.5 Inondations ayant engendré un retard dans la finition des travaux d'aménagement du périmètre irrigué de Boumba (CR de Falmey).
1.3.6 Qualité de l'eau impropre à la consommation à la suite des travaux de forage à Guémé, induisant la non mise en exploitation du PAE multi usages réalisé par le projet et par conséquent la non satisfaction des besoins en eau potable des bénéficiaires.

La plupart des difficultés clés qui ont jalonné le parcours du Projet Mékrou phase 2 Niger ont été aplanies et/ou surmontées grâce à une certaine flexibilité et/ou à des réajustements bien inspirés :

- la re-planification globale du projet de 42 à 30 mois ;
- l'accélération du rythme d'exécution des activités ;
- les réajustements périodiques pour tenir dans les nouveaux délais – sans modifier les procédures de passation des marchés ;
- la validation de l'hypothèse de clôture du projet dans les délais initiaux ;
- Les orientations progressives du Comité de Pilotage du projet ;
- le suivi rapproché du Bailleurs de fonds du projet (DUE-Niamey) ;
- l'accord du Bailleurs de fonds sur une mise en œuvre en 42 mois partant d'une proposition initiale de 36 mois ; à condition qu'en cas de prolongation, ce serait sans coûts additionnels pour le Bailleurs de fonds.

Ces mesures ont permis d'achever l'exécution du projet sans rallongement de délai. Ce qui dénote d'une notable performance qui a pour socle : (i) la mise en œuvre du projet conformément aux annonces initiales, malgré les difficultés rencontrées ; (ii) la flexibilité dans la planification, sans s'écarter des objectifs et résultats clés recherchés/attendus ; (iii) la gestion efficiente du budget alloué au projet, attestée par la qualité des réalisations ; (iv) l'adoption du SAGE du sous bassin Mékrou-Niger par un arrêté conjoint des Présidents de Conseils Régionaux de Dosso et Tillabéry ; et (v) le parachèvement d'un Projet à cheval sur deux (2) régions (Dosso et Tillabéry) qu'il est parvenu à réunir malgré la complexité et l'originalité des sites d'intervention.

Chapitre II : Trois acquis d'expériences clés du Projet Mékrou-2 Niger

L'analyse du parcours et des réalisations du Projet Mékrou phase 2 – Niger, fait ressortir trois acquis d'expérience clés : (1) l'élaboration du SAGE à l'échelle d'un sous bassin, (2) les contraintes techniques dans la réalisation d'ouvrage de PAE, (3) la réalisation réussie des ouvrages de PAE à multiple usages de l'eau.

Afin de servir de sources de connaissances, chacune de ces trois expériences font l'objet d'une fiche dans l'objectif de documenter et faire apparaître (i) la démarche utilisée pour la mise en place et (ii) les enseignements tirés après analyse des contraintes et des facteurs clés de succès de l'expérience.

Photos expérience 1 : *Elaboration, adoption et mise en œuvre pilote du SAGE à l'échelle d'un sous bassin*



Photos expérience 2 : *Une imprévision qui hypothèque l'exploitation de l'ouvrage*



Photos expérience 3 : *Réalisation réussie d'un ouvrage d'alimentation en eau à multiples usages au niveau local*



2.1 Expérience 1 – Elaboration, adoption du SAGE et mise en œuvre d’actions prioritaires pilotes dans le sous bassin de la Mékrou au Niger : une expérience réussie de mise en œuvre de la GIRE dans un sous bassin

Fiche 1 : Elaboration, adoption et mise en œuvre d’actions prioritaires pilotes du SAGE		
Une expérience réussie de mise en place du cadre GIRE dans un sous bassin au Niger		
Contexte	Domaine : Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)	
	Porteur : Projet Mékrou phase 2 – Niger « <i>L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger</i> » Financement Union européenne ENV/2019/410-452	
	Pays : Niger	
	Localités : Sous bassin de la Mékrou au Niger (Communes de Falmey, Kirtachi, Tamou)	
Description de l’expérience (démarche, actions clés, résultat)	<p>Spécificité du contexte : le sous bassin de la Mékrou est inter régional au Niger, il est partagé entre les régions de Dosso et Tillabéry.</p> <p>La démarche suivie</p> <ol style="list-style-type: none"> Finalisation et validation technique du document : 1.1. <i>Elaboration d’une note conceptuelle pour la finalisation du SAGE suivie de l’élaboration du DAO pour le recrutement d’un consultant ; 1.2. Recrutement du consultant ; 1.3. Travaux du consultant et amendements du document produit ; 1.4. Partage du document avec les Parties Prenantes du Projet pour observations et amendements ; 1.5. Organisation d’ateliers de validation technique.</i> Adoption du document par arrêté conjoint des Présidents de Conseils Régionaux de Dosso et Tillabéry : 2.1. <i>Transmission du document par le SP/PANGIRE aux autorités régionales pour adoption ; 2.2. Organisation de missions de plaidoyer par le Conseil de l’Agence de l’Eau appuyé par l’UGP ; 2.3. Signature de l’arrêté conjoint d’adoption ; 2.4. Diffusion de l’Arrêté et du document final du SAGE en direction des partenaires directs et des PTF potentiels.</i> Sélection et mise en œuvre d’actions prioritaires pilotes : 3.1. <i>Organisation d’un atelier de concertation : présentation des orientations fondamentales du SAGE, définition d’actions prioritaires pilotes par commune, arbitrage des actions pilotes regroupées en une initiative par commune ; 3.2. Mise en œuvre des actions prioritaires pilotes financées par le projet : Elaboration des DAO, Sélection des prestataires, Travaux par les prestataires, Suivi par les STD et les Communes, l’UGP et le SP/PANGIRE.</i> 	
Analyse & Commentaires	<p><i>Contraintes, facteurs clés de succès</i></p> <p>Contraintes majeures</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion du temps par l’UGP et le consultant (délai d’exécution des missions, délais de réaction sur les livrables). ➤ Gestion des relations de travail entre l’UGP et les consultants. <p>Facteurs de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rigueur de l’équipe-projet sur la qualité des livrables. ➤ Application rigoureuse de l’approche participative. 	
	<p><i>Leçon apprise, perspective ouverte</i></p> <p><i>Leçon apprise</i></p> <p>La prise en compte des besoins des communautés bénéficiaires dans la définition des actions prioritaires par la concertation à la base est un gage de succès.</p> <p><i>Perspectives ouvertes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La perspective d’une meilleure planification des ressources en eau dans le sous bassin. - La répliquabilité de l’approche pour les autres sous bassins du Niger. 	
Date	Juin 2023	
Adresses	SP/PANGIRE s/c Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement BP 257 Niamey Niger Tél. (227) 20 73 20 25	SE GWP-AO Ouaga 2000 Av. Charles B. Kaboré, P. 1673 Code Postal : 05 BP 6552 Ouagadougou 05 Burkina Faso Tél. (226) 25 36 18 28
	Web : www.hydraulique.gouv.ne	E-mail : gwp.westafrica@gwpao.org

2.2 Expérience 2 – Extension d’un poste d’eau à Guémé/Kirtachi : l’expérience d’une imprévision qui hypothèque l’exploitation de l’ouvrage

Fiche 2 : Extension d’un poste d’eau multi usages dans le village de Guémé/Kirtachi	
L’expérience d’une imprévision qui hypothèque l’exploitation de l’ouvrage	
Contexte	Domaine : Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
	Porteur : Projet Mékrou phase 2 – Niger « <i>L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger</i> » Financement Union européenne ENV/2019/410-452
	Pays : Niger
	Localité : Village de Guémé (Commune rurale de Kirtachi, Région de Tillabéry)
Description de l’expérience (démarche, actions clés, résultat)	<p>L’extension a consisté à agrandir la capacité de production, de stockage, de transport et la desserte d’un PEA existant.</p> <p>Les étapes clés de l’expérience :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d’un document technique et financier des travaux. 2. Elaboration des DAO. 3. Sélection des prestataires. 4. Lancement des travaux 5. Exécution et suivi travaux : 5.1. installation du champ solaire d’une plus grande capacité ; 5.2. Fabrication et installation d’un nouveau réservoir de 20m³ ; 5.3 Installation de nouvelles conduites d’eau ; 5.4 Réalisation de 3 bornes fontaines de 4 robinets chacune ; 5.5 Réalisation de 2 abreuvoirs métalliques. 5.6. Analyse de l’eau. 5.7. Décision de ne pas mettre la mini AEP en exploitation parce que l’eau s’est révélée impropre à la consommation. 6. Identification de mesures palliatives, mais non réalisables par le projet : 6.1. Réalisation d’un 2^e forage ayant abouti au même résultat. 6.2. Option d’abandonner les deux forages et de réaliser une station de traitement d’eau par système biologique de l’eau du fleuve. Mais les ressources et la durée du projet ne permettent pas de mettre en œuvre cette option.
Analyse & Commentaires	<p><i>Contraintes, facteurs clés de succès</i></p> <p>Contraintes majeures</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La mauvaise qualité de l’eau attestée par le laboratoire régional d’analyse d’eau. ➤ La non-satisfaction du besoin en eau de la population cible. <p>Facteurs de succès</p> <p>Le respect de la réglementation en matière de la qualité de l’eau a permis d’éviter la mise en consommation d’une eau impropre et nuisible à la santé humaine d’une communauté.</p>
	<p><i>Leçon apprise, perspective ouverte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut analyser l’eau avant l’extension d’un réseau même si le forage est en exploitation ; quel que soit le service responsable et les tests antérieurs faits, le cas échéant. ➤ Préservation de la santé humaine et animale par la non mise en consommation d’une eau impropre.
Date	Juin 2023
Commanditaires	<p>SP/PANGIRE s/c Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement BP 257 Niamey Niger Tél. (227) 20 73 20 25 Web : www.hydraulique.gouv.ne</p> <p>SE GWP-AO Ouaga 2000 Av. Charles B. Kaboré, P. 1673 Code Postal : 05 BP 6552 Ouagadougou 05 Burkina Faso Tél. (226) 25 36 18 28 E-mail : gwp.westafrica@gwpao.org</p>
Références	Rapport de capitalisation du Projet Mekrou-2 Niger

2.3 Expérience 3 – Réhabilitation, extension et mise en exploitation d’un PEA à Bélindé/Falmeï : une expérience réussie d’extension d’ouvrage d’alimentation en eau à multiples usages au niveau local

Fiche 3 : Réhabilitation, extension et mise en exploitation d’un PEA à Bélindé/Falmeï	
Une expérience réussie d’extension d’ouvrage d’alimentation en eau à multiples usages au niveau local	
Contexte	Domaine : Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
	Porteur : Projet Mékrou phase 2 – Niger « <i>L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger</i> » Financement Union européenne ENV/2019/410-452
	Pays : Niger
	Localité : Village de Bélindé (Commune rurale de Falmeï, Région de Dosso)
Description de l’expérience (démarche, actions clés, résultat)	<p>L’expérience a consisté en l’extension d’un PEA multi-village : reprise du forage et extension du réseau.</p> <p>Démarche suivie :</p> <ol style="list-style-type: none"> La préparation, l’exécution et le suivi des travaux : <ol style="list-style-type: none"> Réalisation d’une étude géophysique ; Réalisation d’une Etude Technique et Financière ; Elaboration d’un DAO ; Sélection du prestataire ; Réalisation du forage ; Analyse de l’eau ; Installation d’un champ solaire ; Optimisation du champ solaire de la station de reprise, Extension du réseau du transport d’eau ; Réalisation d’1 abreuvoir, de 2 nouvelles bornes fontaines (1 pour l’alimentation et l’autre pour le maraichage). La mise en exploitation du PEA multi-village : <ol style="list-style-type: none"> Réception de l’ouvrage ; Remise de l’ouvrage à la Mairie.
Analyse & Commentaires	<p><i>Contraintes, facteurs clés de succès</i></p> <p>Contraintes majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification du site d’implantation du périmètre maraicher des femmes (contraintes foncières). ➤ Rupture de la conduite d’eau suite à la réalisation de travaux de route sans dispositions rapides de prévention et/ou de réparation. <p>Facteur clé de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mobilisation d’un prestataire qualifié et bien outillé
	<p><i>Leçon apprise, perspective ouverte</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Collaboration étroite avec les autorités locales (Maire) permet de prévenir et/ou de lever les goulots d’étranglement. ➤ Des cas de forces majeurs peuvent provoquer l’arrêt prolongé de la fourniture d’eau.
Date	Juin 2023
Commanditaires	<p>SP/PANGIRE s/c Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement BP 257 Niamey Niger Tél. (227) 20 73 20 25 Web : www.hydraulique.gouv.ne</p> <p>SE GWP-AO Ouaga 2000 Av. Charles B. Kaboré, P. 1673 Code Postal : 05 BP 6552 Ouagadougou 05 Burkina Faso Tél. (226) 25 36 18 28 E-mail : gwp.westafrica@gwpao.org</p>
Références	Rapport de capitalisation du Projet Mekrou 2 Niger

Chapitre III : Bilan stratégique du Projet Mékrou-2 Niger et perspectives

Le bilan stratégique et les perspectives du Projet Mékrou phase 2 – Niger font ressortir : (3.1) des problèmes clés résolus de gestion des ressources en eau, (3.2) des leçons fortes apprises, (3.3) des éléments de répliquabilité identifiés.

3.1 Problèmes clés résolus par le projet

La mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 Niger a permis de résoudre et/ou d'amoindrir six (6) problèmes clés liés aux ressources en eau dans la zone d'intervention du projet et préalablement constatés.

3.1.1 *Connaissances et suivi des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou Niger : Optimisation du réseau par l'acquisition et l'installation d'équipements hydrométéorologiques et de diffusion de données. Ce qui contribue à la réduction des Faiblesses constatées dans le suivi et la connaissance des ressources en eau (souterraines et de surface) tant sur le plan quantitatif que qualitatif.*

3.1.2 *Planification de la gestion du développement des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger : Elaboration et validation de l'outil de planification de la gestion – SAGE. Ce qui résout le problème de manque d'outils de planification du développement des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger.*

3.1.3 *Gouvernance des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger : Mise en place et début d'opérationnalisation des organes de GIRE. Ce qui réduit le Déficit de gouvernance des ressources en eau dans le sous bassin à savoir (i) problème d'information, (ii) de participation des différentes parties prenantes aux processus de prise de décisions, (iii) inexistence des organes GIRE fonctionnels, (iv) mauvaise gestion des Ressources naturelles.*

3.1.4 *Mobilisation des ressources en eau pour la satisfaction des besoins de différents usages : Réhabilitation d'ouvrages d'alimentation en eau potable, d'irrigation et d'abreuvement des animaux. Ce qui réduit le déficit chronique de mobilisation de ressources en eau de surface et souterraines, pour la satisfaction des besoins des différents usages, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.*

3.1.5 *Pression anthropiques et physiques sur les ressources naturelles : Protection des ressources naturelles à travers la réalisation d'ouvrages de protection et des actions biologiques (plantation d'arbres, aménagement et empoissonnement des marres). Ce qui réduit la forte vulnérabilité des ressources en eau et des écosystèmes, due aux pressions d'origines physiques, anthropiques et aux effets de la variabilité et du changement climatique.*

3.1.6 *Capacités limitées des ressources humaines dans le domaine de la gestion des ressources en eau : (1) Organisation de sessions de formation (GIRE, aménagements des écosystèmes, vie associative, gestion des conflits...), (2) Elaboration de plan de renforcement des capacités sur la GIRE. Ce qui contribue à combler les faiblesses constatées de capacités des ressources humaines et les rend plus compétentes dans le domaine de la GIRE.*

3.2 Leçons clés apprises de la mise en œuvre du projet

Le parcours et les résultats du Projet Mékrou-2 Niger, permettent de titrer sept (7) leçons majeures.

3.2.1 L'approche de collaboration/partenariat impliquant l'ensemble des parties prenantes du Projet (structures nationales et communales) à travers des accords/conventions de partenariat garantie une appropriation et une mise en œuvre intégrée d'un projet.

3.2.2 La non mise en œuvre efficiente de la GIRE suppose/nécessite un bon dosage des actions d'ordre institutionnel et des actions physiques en réponse aux besoins prioritaires des communautés.

3.2.3 Pour contribuer de manière concrète à apporter des réponses durables aux problèmes de gestion de ressources en eau, il est nécessaire d'habiliter (appui au fonctionnement, renforcement des capacités, mise à disposition d'outils pratiques etc.) les organes locaux de GIRE que l'on met en place (CLE, AUE, Conseil de l'Eau).

3.2.4 La prise en compte des besoins des communautés bénéficiaires dans la définition et la mise en œuvre des actions prioritaires pilotes par la concertation à la base est un gage de succès.

3.2.5 La non définition préalable des activités de terrain du projet, mais allocation d'une enveloppe de ressources, puis choix effectué avec les bénéficiaires durant la phase de mise en œuvre est un gage de flexibilité et de succès.

3.2.6 La mobilisation et la sensibilisation des bénéficiaires par des animateurs communaux, avant et après les activités du projet, renforcent l'efficacité des interventions.

3.2.7 La concertation multi-acteurs bien conduite peut aboutir, même dans un délai relativement court, à une utilisation non conflictuelle de ressources mises à disposition (eau, budget).

Premier projet à mettre en relation et faire travailler deux régions sur le même sous bassin, le Projet Mekrou-2 est une expérience unique et réussie au Niger. Cette originalité permet de standardiser au Niger les cadres et approches de mise en œuvre de la GIRE dans les autres sous bassins du pays.

Toutes choses qui contribuent à l'opérationnalisation modélisée du PANGIRE au Niger, dont le secrétariat Permanent est logé au sein du MH/A.

3.3 Eléments de répliquabilité

Le projet MEKROU-2 Niger est une application concrète de l'approche GIRE, dans un sous bassin, au niveau local. C'est un test réussi de mise en œuvre de la GIRE à l'échelle d'un sous bassin au Niger. Son approche globale de mise en œuvre basée sur une démarche originale – la concertation préalable et continue entre les acteurs – a permis :

- La mise en place concertée et le renforcement de capacités des organes de gestion de l'eau (Association des Usagers de l'Eau – AUE ; Comité de Gestion de l'Eau au niveau Local - CLE) ;
- La mise en place du Conseil de l'Agence de l'Eau ;
- La réalisation et/ou la réhabilitation d'ouvrages prioritaires de gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale ;
- L'identification des besoins et l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités et la mise en œuvre réussie de certaines activités concrètes de formation des acteurs et bénéficiaires clés.

Partant du parcours et des acquis d'expériences de la mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 - Niger, quatre (4) éléments majeurs sont répliquables sur les autres sous bassin du Niger (Dallols, Goulbi, etc.).

3.3.1 – Démarche d'élaboration et d'adoption du SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la portion nigérienne du sous bassin de la Mékrou est une déclinaison opérationnelle du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du sous-bassin transfrontalier de la Mékrou élaboré en 2017 dans le cadre de la phase 1 du Projet Mékrou qui a couvert le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. (i) Son but est la recherche d'un équilibre durable entre protection des ressources naturelles et satisfaction des usages. (ii) C'est un outil d'aide et de prise de décisions en matière de gestion des ressources en eau pour les communes concernées. (iii) C'est un document opérationnel de planification et de mise en œuvre de l'ensemble des actions retenues et des organes GIRE à mettre en place dans le sous bassin (Agence de l'Eau du sous bassin, CLE dans chaque commune, AUE dans les villages/groupement de villages).

Les étapes clés suivies par le Projet Mékrou -2 Niger

1. Evaluation de la situation et décision de la voie à suivre. S'inscrivant dans la dynamique de mise en œuvre du PANGIRE dans le sous bassin de la Mékrou au Niger, la phase 2 du Projet « L'Eau pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger (Projet Mékrou Phase 2 – Niger) a soutenu la finalisation du projet de SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger élaboré dans le cadre du projet Mékrou 2014-2017.
2. Elaboration des TDR pour la préparation du document (Voir annexe 1 du document/fichier "Annexe 8_Rapport diagnostic territorial de gestion des ressources en eau" : résumé)
3. Recrutement du consultant. Sollicitation des services du Cabinet d'études AGECRHAU pour conduire la "Mission portant finalisation et opérationnalisation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du sous-bassin de la Mékrou au Niger et définition des initiatives pilotes de mise en œuvre" prenant en compte l'établissement du diagnostic territorial assorti des priorités de planification de la gestion et du développement des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger.
4. Finalisation du document et priorisation des actions. Tenues d'ateliers de concertation et d'un atelier de priorisation des actions.
5. Validation technique du document. Organisation d'un atelier de validation technique du SAGE.
6. Adoption officielle du document. Préparation et signature d'un arrêté conjoint par les Présidents de Conseil Régional de Dosso et Tillabéry.

3.3.2 – Démarche de mise en place des organes de GIRE dans un sous bassin

Appendice	
<p>Les structures devant contribuer à la gestion des ressources en eau transfrontalières de l'espace d'application du SAGE du sous- bassin de la Mékrou (portion nigérienne) sont de trois catégories/échelles (locale-AUE, Communale-CLE, régionale-AE).</p> <p>Les 3 catégories de structures, selon les dispositions du Code de l'Eau et du PANGIRE, sont les suivantes : (1) Les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) des villages ou groupements de villages mises en place dans la surface géographique du sous bassin ; (2) Les Comités Locaux de l'Eau (CLE) des communes concernées par la portion nigérienne du sous bassin (ici, Falmey, Kirtachi et Tamou) ; (3) L'Agence de l'Eau (AE) du sous bassin.</p>	<p>L'Agence de l'Eau (AE) est l'organe de planification, de programmation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de l'ensemble des activités du sous bassin et du SAGE ; elle est composée : (i) D'un Conseil de l'Eau du sous bassin qui est l'organe de délibération et d'orientation des actions SAGE ; (ii) De 3 Comités Locaux de l'Eau (CLE), compétents chacun dans sa portion communale du sous bassin ; (iii) D'une Administration de l'Agence qui est l'organe exécutif de l'Agence.</p>

Les étapes clés suivies par le Projet Mékrou-2 Niger pour la mise en place des organes :

1. Elaboration d'une note conceptuelle pour la mise en place et l'opérationnalisation des organes GIRE du sous bassin.
2. Elaboration d'un DAO.
3. Sélection d'un prestataire.
4. Travaux du prestataire : (i) Etat des lieux des organes existant (cartographie) et leur fonctionnement ; (ii) Intermédiation sociale pour la mise en place des organes selon le schéma GIRE au Niger ; (iii) Mise en place des AUE et renforcement des capacités de membres ; (iv) Mise en place des CLE (fédération des AUE) et renforcement des capacités de membres ; (v) Mise en place du Conseil de l'Agence de l'Eau ; Mise en place du bureau de l'AE.



Toutefois, la mise en place de l'administration (organe exécutif) de l'AE n'a pu être réalisée. C'est donc un chantier ouvert par le Projet Mékrou phase 2 ; il incombe aux bénéficiaires, aux acteurs clés et à l'Etat de poursuivre et parachever l'œuvre, avec l'appui de partenaires techniques et financiers intéressés.

3.3.3 – Démarche d'identification et de mise en œuvre d'initiatives-pilotes conformes à la GIRE

Les 4 étapes essentielles de la démarche

Etape 1 : Elaboration, validation et Adoption du SAGE.

Etape 2 : Priorisation et sélection d'actions à réaliser en fonction du budget disponible.

Etape 3 : Mise en œuvre des actions prioritaires retenues.

Etape 4 : Test et mise en exploitation des ouvrages réalisés et rétrocession aux communes bénéficiaires.

3.3.4 – Démarche de capitalisation d'expériences du projet

Les 6 étapes clés de la démarche

1. Inscription de la capitalisation dans le plan d'action global du projet.
2. Elaboration, validation des TDR de la mission capitalisation.
3. Sélection du consultant.
4. Conduite de la mission capitalisation par le consultant.
5. Confection et remise des livrables de capitalisation : (i) rapport de capitalisation, (ii) brochure, (iii) film documentaire.
6. Diffusion des connaissances générées structurées dans le rapport, la brochure et le film.

Conclusion & recommandations de dissémination

Certes la mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 Niger ne s'est pas faite sans difficultés, mais la plupart ont été aplanies et/ou surmontées grâce à une certaine flexibilité et/ou à des réajustements bien inspirés. Ce qui a permis d'achever l'exécution du projet sans rallongement de délai, sans s'écarter des objectifs et résultats clés recherchés/attendus, sans déroger aux règles de passation de marchés.

Sa mise en œuvre a permis de résoudre et/ou d'amoindrir six (6) problèmes clés liés aux ressources en eau dans la zone d'intervention du projet et préalablement constatés.

Sa plus grande prouesse est d'avoir doté le sous bassin, d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) officiellement adopté et d'avoir démarré sa mise en œuvre par des initiatives pilotes et l'installation de l'essentiel de ses structures de gouvernance.

La mise en œuvre du Projet Mékrou phase 2 Niger, nous enseigne que : (1) La non définition préalable des activités physiques d'un projet, mais allocation d'une enveloppe de ressources, puis choix effectué avec les bénéficiaires durant la phase de mise en œuvre est un gage de succès. (2) La mise en œuvre efficiente de la GIRE suppose/nécessite un bon dosage des actions d'ordre institutionnel et des actions physiques en réponse aux besoins prioritaires des communautés. (3) Pour contribuer de manière concrète à apporter des réponses durables aux problèmes de gestion de ressources en eau, il est nécessaire d'habiliter (appui au fonctionnement, renforcement des capacités, mise à disposition d'outils pratiques etc.) les organes locaux de GIRE que l'on met en place (AUE, CLE, Conseil de l'Agence de l'Eau).

Premier projet à mettre en relation et à faire travailler deux régions sur le même sous bassin (Dosso et Tillabéry), le Projet Mekrou-2 est une expérience unique et réussie au Niger. Cette originalité permet de standardiser, au Niger, les cadres et approches de mise en œuvre de la GIRE dans les autres sous bassins du pays. Toutes choses qui contribuent à l'opérationnalisation modélisée du Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) au Niger, dont le secrétariat Permanent est logé au sein du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MH/A).

Les acquis d'expérience du Projet Mékrou phase 2 Niger ouvrent des perspectives pour la mise en œuvre opérationnelle de la GIRE dans un contexte de ressources transfrontalières partagées au niveau national (plusieurs régions) et internationale (plusieurs pays). Il a ouvert un chantier et tracé quelques sillons dignes d'intérêt et répliquables. Le tout est structuré et consigné dans le présent rapport de capitalisation appuyée par une déclinaison audiovisuelle (film documentaire) et une version simplifiée (brochure).

Aussi, les recommandations ci-après sont formulées pour la conservation et le partage des produits et supports de capitalisation du Projet Mékrou phase 2 Niger.

- *Pour la conservation et la mise à disposition aux utilisateurs potentiels futurs*
 - Archiver les supports au niveau des organismes clé : MHA & SP/PANGRE ; SE GWP-AO ; DUE, AE/Mékrou.
L'opération doit être suivie et assurée par le Responsable de Communication et Gestion des Connaissances du GWP-AO en lien avec les services techniques compétents.

- *Pour la dissémination tout azimut*
 - Hard copy des trois documents (Rapport, Brochure, Film)
 - Lors de l'atelier de clôture du projet : projection du film ; présentation et remise d'exemplaires du rapport et de la brochure aux participants.
 - Opportunément, lors de rencontres (nationales, régionales, mondiales) sur la GIRE : présentation et/ou remise de copie de la brochure par le SP/PANGIRE et le SE GWP-AO.

- Remise spécifiques de copies du Rapport, de la Brochure et du film aux acteurs de terrains concernés : DRH/A Dosso et Tillabéry ; STD concernés de Kollo, Falmey et Tamou ; Mairies de Kirtachi, Falmey et Tamou ; Conseils Régionaux de Dosso et Tillabéry ; Bureau de l'Agence de l'Eau de la Mékrou. *[Tout en veillant à leur bonne conservation, exposition et exploitation].*
- Soft copy des trois documents (Rapport, Brochure, Film)
 - Centres de documentation des institutions et organismes clé : MHA, DUE, SE GWP-AO, PNE-Niger, Universités de Niamey et Tillabéry ; ABN ; Centre Régional AGRHYMET.
 - Sites web des institutions et organismes clé : MHA (SP/PANGIRE), DUE, SE GWP-AO.
 - Profile LinkedIn des institutions et organismes clé : MHA, DUE, SE GWP-AO.
- Spécifiquement pour le film documentaire
 - Médiathèques de l'UE et du SE GWP : mettre en ligne une version intégrale du film.
 - Chaines YouTube de l'UE et du SE GWP-AO : mettre en ligne une version intégrale du film et en mode capsules de parties majeures du film.
 - Télévision Nationale du Niger Télé Sahel : diffuser une version intégrale après le Journal Télévisé, un week-end.

Annexes

A-I : Agenda de l'atelier de capitalisation

Chronogramme	Activités	Intervenant
Journée 1	Atelier participatif élargi	
09h00 – 09h20	Ouverture & présentation participants <ul style="list-style-type: none"> - Mot SP/PANGIRE - Mot SE GWP-AO - Présentation-Adoption Agenda 	SP/PANGIRE SE GWP-AO AGEF-Communications
09h20 - 09h40	Présentation Cadre général de la mission de capitalisation	SE GWP-AO
09h40 – 10h00	Présentation Mékrou phase 2 Niger	UGP Mékrou
10h00 - 11h00	Travaux : Exposé introductif du <i>Consultant</i> (1. Contexte, objectif et résultat attendu, 2. Champ et enjeu de la capitalisation, 3. Choix d'outils de capitalisation, 4. Démarche méthodologique, 5. Chronogramme)	AGEF-Communications
11h00 - 11h30	Pause-café	UGP Mékrou
11h30 - 13h30	Travaux : Session A : Revue des activités clés du projet (<i>présentation & Brainstorming : Activités clés réalisées, Temps forts du projet, Problèmes clés résolus, Problèmes clés rencontrés, Leçons clés apprises</i>)	AGEF-Communications UGP Mékrou Participants
13h30 - 14h30	Pause-déjeuner	UGP Mékrou
14h30 - 16h00	Travaux : Session A (suite)	
16h00 - 16h30	Pause-café & prière	UGP Mékrou
16h30 - 17h30	Travaux : Session A (suite et fin)	
17h30	Fin journée 1	
Journée 2	Atelier participatif élargi (suite & fin)	
09h00 - 11h00	Travaux : Session B : Prospection d'éléments clés de capitalisation du projet (<i>dispositif, opérationnalisation, aspects positifs, défis rencontrés et stratégies adoptées pour les surmonter</i>)	AGEF-Communications UGP Mékrou Participants
11h00 - 11h30	Pause-café	UGP Mékrou
11h30 - 13h30	Travaux : Session B (suite)	
13h30 - 14h30	Pause-Déjeuner	UGP Mékrou
14h30 - 16h00	Travaux : Session B (suite)	
16h00 - 16h30	Pause-café & prière	UGP Mékrou
16h30 - 17h30	Travaux : Session B (suite et fin)	
17h30	Mots de clôture + Fin de l'atelier	AGEF-Communications SE GWP-AO Maire Kirtachi
Journée 3	Rencontre restreinte au MHA avec équipe du SP/PANGIRE + SE GWP-AO et UGP	
09h00 - 10h30	Travaux : Session C : Questionnement sur les performances & la répliquabilité (<i>Brainstorming au regard des points A et B pour identifier les éléments les plus probants</i>) – Performances opérationnelles et stratégiques, Eléments clés de succès, Eléments de répliquabilité.	AGEF-Communications Participants
10h30 - 10h45	Pause-café	UGP Mékrou
10h45 - 12h30	Travaux : session C (suite et fin)	
12h30	Mots de clôture & Fin des travaux	SP/PANGIRE

A-II : Listes de participants à l'exercice de capitalisation

A-II.1 Atelier participatif élargi pour les sessions A et B (09 et 10 mai 2023 au Golden Grill, Niamey)

N°	Nom et prénom	Titre/Fonction – Institution	Tél. + Email
1	Mme Zaroua Daouda	Membre CLE Falme	94 93 15 78
2	Nassirou Daouda Mounirou	Vice-président AUE Senokonkedji/Tamou	89 94 47 01
3	Moussa Saadou	Responsable Réseau, Représentant DMN	87 73 72 23 damuoss1@yahoo.fr
4	Oumarou Hima	Membre AUE Soungaberi/Kirtachi	96 98 02 03
5	Tini Djibo	Maire de Kirtachi, Président du Conseil de l'AE Mékrou	96 59 73 63 tinidjibo@gmail.com
6	Adamou Chipkao	Directeur, DRHA Tillabéry	96 30 54 95 chipkao_adamou@yahoo.fr
7	Idé Hamadou	Directeur, DRHA Dosso	96 09 09 34 hamadouide@yahoo.fr
8	Sandao Issoufou	Secrétaire Permanent, SP/PANGIRE	96 96 77 54 sandaoissoufou@yahoo.fr
9	Mme Sidi Zalia	Chef Département SFG, SP/PANGIRE	90 10 72 02 mohamedzaliho1980@gmail.com
10	Mme Ousmane Amina Bawa	Chef Département Législation et Gestion des Conflits, SP/PANGIRE	96 96 48 49 amybaoua18@gmail.com
11	Maman O. Farouk	Chef Mission Capitalisation, AGEF-Communications	96 53 93 56 farouk128@yahoo.fr
12	Omar Ibrahim Labo	Cadreur, Mission Capitalisation, AGEF-Communications	96 73 76 24
13	Armand K. Houanyé	Secrétaire Exécutif, SE GWP-AO	+226 70 20 03 23 Armand.houanye@gwpao.org
14	Maxime Tableau	Chargé de Programme, SE GWP-AO	+226 64 00 66 68 Maxime.tablekoua@gwpao.org
15	Sidi Coulibaly	Responsable Com. & Gestion des Connaissances, SE GWP-AO	+226 70 23 41 04 Sidi.coulibaliy@gwpao.org
16	Aguiratou Yaro/Ouédraogo	RAF, SE GWP-AO	+226 65 27 21 65 aguiratou.yaro@gwpao.org
17	Abdou Sani	Chargé de Projet, Mékrou phase 2 Niger	97 10 03 88 abdousani28@gmail.com
18	Ousmane Lalo Abdoul Razack	RAF, Projet Mékrou phase 2 Niger	96 26 24 10 razacklo80@gmail.com
19	Mohamed Sallah Moulaye	Hydrologue-Stagiaire, UGP Mékrou	97 95 67 95 mmoulayemajib@gmail.com
20	Inoussa Gado Ibrahim	Stagiaire, UGP Mékrou	98 02 58 43 InoussaGadolbrahim@gmail.com

A-II.2 Rencontre restreinte pour la session C (12 mai 2023, Salle de réunion MHA, Niamey)

N°	Nom et prénom	Titre/Fonction – Institution	Tél. + Email
1	Sandao Issoufou	Secrétaire Permanent, SP/PANGIRE	96 96 77 54 sandaoissoufou@yahoo.fr
2	Mme Sidi Zalia	Chef Département SFG, SP/PANGIRE	90 10 72 02 mohamedzaliho1980@gmail.com
3	Mme Ousmane Amina Bawa	Chef Département Législation et Gestion des Conflits, SP/PANGIRE	96 96 48 49 amybaoua18@gmail.com
4	Armand K. Houanyé	Secrétaire Exécutif, SE GWP-AO	+226 70 20 03 23 Armand.houanye@gwpao.org
5	Maxime Tableau	Chargé de Programme, SE GWP-AO	+226 64 00 66 68 Maxime.tablekoua@gwpao.org
6	Sidi Coulibaly	Responsable Com. & Gestion des Connaissances, SE GWP-AO	+226 70 23 41 04 Sidi.coulibaliy@gwpao.org
7	Abdou Sani	Chargé de Projet, Mékrou phase 2 Niger	97 10 03 88 abdousani28@gmail.com
8	Maman O. Farouk	Chef Mission Capitalisation, AGEF-Communications	96 53 93 56 farouk128@yahoo.fr